# Le Petit Clionnais

Juillet 2022 - N° 103



# Coordonnées de la Mairie



: 05 46 70 47 03



: mairie@clion-sur-seugne.fr

Site: www.clion-sur-seugne.fr

#### Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## **Bulletin trimestriel**

#### **D'informations**

#### Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

#### Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

#### Ont participé à la rédaction

Mme. DUBREUIL Gisèle M.MAROT Frédéric M. MONTIGAUD Patrick

#### Mise en page

Commission promotion locale

#### Photo de couverture

Gisèle DUBREUIL

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

## Dans ce numéro:

•	Coordonnées de la Mairie	P.2
•	Le Mot du Maire	P.3
•	Réunions du Conseil Municipal	P.4
•	Du côté des écoliers	P.12
•	US Val de Seugne	P.14
•	APE Saint Clionac	P.16
•	L'Amicale du Livre	P.17
•	Les Amis du Temps Passé	P.18
•	Club des ainés Les Kichenottes	P.19
•	ACCA La Diane	P.20
•	Cérémonie du 08 mai	P.20
•	Informations diverses	P.21
•	Il était une fois Clion sur Seugne	P.25
•	Animations et expositions	P.26
•	Etat Civil	P.27

#### Imprimé par:

SEDI équipement

## Le mot du Maire ...

Chères clionnaises et clionnais,

En ce début d'été, la météo nous a une nouvelle fois malmenés. A la canicule a succédé un violent orage. Pluie et grêle ont de nouveau fait des dégâts.

Je souhaite remercier chaleureusement les personnes qui ont participé aux remises en état au côté de la commune ou qui ont spontanément proposé de le faire. Merci à mes adjoints ainsi qu'à Claude, Alex et Vanessa pour leur travail. Nos remerciements vont aussi aux entreprises qui ont été très réactives à nos appels pour sécuriser ce qui devait l'être. Les assurances travaillent sur nos dossiers et nous espérons des réparations dans de brefs délais, notamment pour le cimetière qui a été très impacté.

Pour autant, le cours normal de la vie communale continue : Nous avons procédé aux petites réparations sur les voiries, et comme chaque année le PATA a été appliqué sur un tiers de la commune. Autre chantier nécessaire, la rénovation du réseau d'eau pluviale pour le village de Lansac s'amorce pour cette mi-juillet.

Nous effectuerons aussi cet été les petits travaux qui s'imposent à l'école. A ce sujet, nous souhaitons la bienvenue à Mme Sandra Guitton, qui enseignera à Clion à la rentrée. Elle remplacera Mme Mathilde Hardy que nous remercions pour le travail accompli auprès de nos petits.

Vous trouverez dans ces pages le détail du budget communal tel qu'il a été voté début avril, pour cette année. De nouveaux projets sont au cœur des discussions du conseil et nous regardons déjà vers 2023 pour prévoir leur réalisation.

La vie associative bat elle aussi son plein :

Le Musée est ouvert et nous prépare une belle fête des vieux métiers pour le 07 Aout. La bibliothèque concocte ses projets de rentrée et fait le plein de nouveaux ouvrages pour satisfaire ses lecteurs. N'hésitez pas à vous rapprocher des ainés des Kichenottes pour créer des groupes de marche, de sortie, ... Cette équipe dynamique se propose d'organiser de nouvelles activités, pour échanger et se retrouver, selon les gouts et les envies de chacun. L'US Val de Seugne et l'APE sont en vacances bien méritées. Ils nous ont offert de belles manifestations très appréciées de tous. Nous les retrouverons à la rentrée!

Nous devons préserver ce tissu associatif, il crée des liens essentiels dans notre commune. Veillons aussi à préserver nos commerces si indispensables, nos artisans... tout ce qui fait la vitalité de Clion!

Je vous souhaite de passer un bel été.

Isabelle TARDY

Maire

Merci pour votre mobilisation ! Un bel élan de solidarité s'est créé le 09 juillet. Une trentaine de volontaires se sont mobilisés pour finaliser la remise en état du site de St Paul suite aux intempéries. Bravo et merci à tous.



# Réunion du Conseil Municipal

#### Séance du 31 mars 2022

<u>Etaient présents</u>: Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, BAUDRY, Mmes LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD, ROY

Absents: Mme GERVREAU (Pouvoir donné à Mme LYS) M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal

#### Présentation du Compte Administratif 2021

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le résultat du Compte Administratif 2021 qui présente un excédent de la section d'investissement de 51 108.28 €.

Elle ajoute qu'elle a rencontré le Conseiller aux Décideurs Locaux du secteur, lequel lui a confirmé la bonne santé financière de la commune.

#### Notification des bases d'imposition pour 2022

Madame le Maire informe que les bases d'imposition prévisionnelles pour 2022 sont en augmentation par rapport à celles de 2021. Elle explique ainsi que si le choix du Conseil Municipal, lors du vote du budget, était de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à ceux fixés en 2021, la commune obtiendrait malgré tout une recette supplémentaire de 16 660.00 €.

#### Projets 2022

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que certaines opérations d'investissement de 2021, non achevées ou non encore réglées sont reportées au Budget 2022 : Extension du réseau d'éclairage public « Rue des Venelles », Aménagement de la traverse du Bourg, Défense Extérieure Contre l'Incendie, Acquisition des terrains et bâtiments PONSET, Travaux de voirie au village de « Saint-Paul », Réfection extérieur du bâtiment de la Mairie — 2ème tranche, Réfection de l'école (étude), Aménagement intérieur de la bibliothèque, Equipement du pôle numérique, Achat de mobilier urbain.

En ce qui concerne la Défense Extérieure Contre l'Incendie, Madame le Maire informe qu'il est prioritaire de répondre aux engagements pris lors du précédent mandat aux villages de « Chez Travers », « Les Simons » et « Sauge ». Le devis de l'entreprise LAFFONT précédemment accepté a donc été réévalué et s'élève à la somme de 39 504.00 € T.T.C.. Le Conseil Municipal accepte cette nouvelle proposition et charge Madame le Maire des démarches pour les demandes de subventions.

Concernant les nouvelles opérations d'investissement, Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que les prévisions telles qu'elles vont être présentées ne sont pas figées mais permettent d'évaluer la capacité d'investissement pour l'année 2022.

Elle rappelle donc les opérations d'investissement possibles :

- Acquisition d'une armoire forte : 3 000.00 €
- Réfection de la VC n° 2 (dernière tranche) : 32 800.00 €

Subvention Voirie accidentogène sollicitée : 13 645.00 €

Petit outillage divers : 1 750.00 €

• Mise en place d'horloge sur éclairage public : 5 110.00 €

• Remplacement chauffage bât. communaux : 4 690.00 €

Aménagement de placards dans la Mairie : 2 010.00 €

• Etude réfection Bâtiment Avenue de Saintonge : 4 000.00 €

Illuminations : 3 000.00 €
 Balayeuse : 3 500.00 €

Participation communes membres du GFP : 1 375.00 €

• Réfection ext. bâtiment de la mairie (3ème Tr.) : 12 100.00 €

Fonds de revitalisation rurale sollicité : 4 530.00 €

• Réfection du réseau eau pluviale « Lansac » : 39 000.00 €

Achat de panneaux électoraux : 2 700.00 €

• Enseignes bibliothèque et Salle expo. : 2 000.00 €

Aménagement place du monument Mairie : 4 500.00 €

• City Stade : 50 500.00 €

DETR sollicitée : 27 350.00 €

Terrain et bâtiment GUERRY : 37 000.00 €

Panneaux de signalisations : 1 500.00 €

Concernant l'aménagement de placards à la Mairie, Monsieur PLAIZE informe qu'un premier devis avait été transmis par MCV 17 pour un montant de 2 008.44 € T.T.C..

Un second devis a été transmis par la même entreprise pour l'aménagement de ce même placard sur toute la hauteur de plafond (3.25 mètres au lieu de 2.50 mètres initialement prévus) et s'élève à la somme de 2 559.60 € T.T.C..

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, considérant la difficulté d'accès au rayonnage sous plafond, le Conseil Municipal maintient son choix sur le devis initial.

Monsieur PLAIZE présente ensuite les différents devis demandés pour l'acquisition d'une balayeuse. Il informe que les communes de SAINT GEORGES ANTIGNAC et SAINT GREGOIRE D'ARDENNES sont toujours d'accord pour un achat groupé.

Les différentes propositions de prix s'élèvent à 3 654.00 € T.T.C. pour l'entreprise ARDOUIN, 10 664.42 € T.T.C. pour l'entreprise VITIDIS et 3 721.82 € T.T.C. pour l'entreprise GUENON. Après étude des différents matériels proposés, le Conseil Municipal porte son choix sur le devis de l'entreprise ARDOUIN.

Messieurs PLAIZE et BERNARD portent ensuite à la connaissance du Conseil Municipal, les devis transmis par les entreprises EIFFAGE et SEC TP concernant différents travaux. Les chiffrages T.T.C. sont les suivants :

	EIFFAGE	SEC TP
Reprise d'une allée du cimetière	6 300.00 €	9 432.00 €
Réseau eaux pluviales « Route des Angevins »	9 594.60 €	13 032.00 €

Réseau pluvial « Chemin de la Métairie » - Lansac	5 119.20 €	6 793.20 €
Réseau pluvial « Rue de Lansac »	33 543.00 €	81 617.40 €
TOTAL	54 556.80 €	110 874.60 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal porte son choix sur le devis de l'entreprise EIFFAGE et décide d'inscrire au Budget 2022, les seuls travaux de réfection du réseau pluvial du « Chemin de la Métairie » et de la « Rue de Lansac ».

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son souhait de faire profiter la commune du plan mis en place par le gouvernement pour la rénovation ou la création d'équipements sportifs. Elle ajoute que la création d'un City Stade serait l'opportunité de proposer aux jeunes, un lieu de rassemblement adapté à leur âge et à leurs activités. De plus, cet investissement subventionnable entre 50 et 80 % pourrait également être utilisé par les associations (sportives ou non) de la commune, ainsi que par l'école.

A cet effet, elle présente un devis de l'entreprise AGORA collectivités proposant un équipement sportif complet pour un montant de 50 454.00 € T.T.C..

Un second devis devrait être transmis ultérieurement.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la prévision de ce projet au budget 2022 et autorise Madame le Maire à effectuer les demandes de subventions

#### **Bâtiment GUERRY**

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal, la mise en vente, par la famille GUERRY, du terrain et du hangar situé à la sortie du bourg, « Avenue du Bois », pour la somme de 37 000 €.

Elle rappelle que l'acquisition de ce bâtiment serait une opportunité pour la commune qui pourrait y rassembler l'atelier et le garage communal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à user du droit de préemption de la commune pour l'acquisition de ce bien.

#### Loyer communal du logement de la Mairie

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du prochain départ de Madame BORNET Christiane, locataire du logement à l'étage de la Mairie.

Elle informe qu'il y a lieu de réviser le montant du loyer qui comprend également un garage et propose de le fixer à la somme de 450.00 € / mois dès l'entrée de nouveaux locataires. Entendu cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal fixe le loyer du logement sis 4A, Place Jean Moulin, à la somme de 450.00 € mensuel.

Madame le Maire ajoute que Madame BORNET propose, à son départ, de céder la cuisine du logement qu'elle avait entièrement refaite à sa charge, pour la somme de 600.00 €. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le rachat de la cuisine pour 600.00 €.

#### Attribution des Subventions 2022

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la Commission des Finances et informe de la répartition suivante pour les subventions 2022 :

- A.C.C.A. de Clion 200 €
- Amicale du Livre de Clion 300 €
- APE SaintClionac 150 €
- Ass. Intercommunale A.C.P.G. 100 €
- Ass. "Les Amis du Temps Passé" 500 €
- Club des Aînés Ruraux 200 €
- Coopérative scolaire Ecole Maternelle 100 €
- Union Sportive Val de Seugne 300 €
- MFR de CHERVES RICHEMONT 40 €
- MFR de CRAVANS 40 €
- ATEL CONSAC 832 €
- Maison des Bâteleurs 50 €
- ADMR de St Genis de Saintonge 100 €
- Ass. Donneurs de Sang 100 €
- Centre de Soins Infirmiers 200 €
- Fondation du Patrimoine 80 €
- Sourires d'Ukraine 300 €
- RESERVE 408 €.

# Réunion du Conseil Municipal

### **Séance du 05 Avril 2022**

<u>Etaient présents</u>: Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents: M. ROY (Pouvoir donné à M. PIEL) M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

#### Vote du Compte Administratif 2021

Sous la Présidence de Madame DUBREUIL, il est procédé à l'examen du Compte Administratif 2021. Le Conseil Municipal, après s'être fait représenter le Budget Primitif, les délibérations modificatives ainsi que les pièces annexes, approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen, dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 324 794.64 €.

#### Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de la section d'investissement s'élevant à 51 108.28 €.

Le Conseil Municipal décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

C/ 1068 - en investissement 107 291.72 €

C/002 - Report de fonctionnement 217 502.92 €

C/001 – Report d'investissement 51 108.28 €

#### Approbation du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2021 élaboré par Monsieur LASSALLE, Trésorier.

#### Vote du Budget Prévisionnel 2022

Le Conseil Municipal procède à l'examen des divers chapitres du Budget 2022 et vote les crédits suivants :

#### ¬ Section de Fonctionnement

#### En dépenses :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	180 300.00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	164 050.00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	12 130.00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	11 227.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	182 318.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	184 005.00 €
Chapitre 66 - Charges financières	5 310.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	51 000.00 €
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	6 300.00 €

Soit un total de dépenses de : 796 640.00 €

#### En recettes:

Chapitre 002 - Report d'excédent	217 502.92 €
Chapitre 013 – Atténuations de charges	300.00€
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses	8 890.00 € 7 600.00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	347 551.00 €
Chapitre 74 - Dotations et Participations	201 731.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	13 050.08 €
Chapitre 76 - Produits financiers	15.00 €

Soit un total de recettes de : **796 640.00 €** 

#### ¬ <u>Section d'Investissement</u>

## En dépense :

Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections	8 890.00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	8 010.00 €
Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts	19 050.00 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	7 500.00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	272 270.00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	173 270.00 €

Soit un total de dépenses de : 488 990.00 €

## En recettes:

Chapitre 001 – Déficit d'Investissement reporté	51 108.28 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	182 318.00 €
Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales	8 010.00 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves	124 411.72 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	122 442.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	700.00€

Soit un total de recettes de : 488 990.00 €

## <u>Programmes d'Investissement</u>:

N° 301 – Extension du réseau d'éclairage public	2 900.00 €
N° 318 – Aménagement de la traverse du Bourg	69 100.00 €
N° 322 – Défense Extérieure Contre l'Incendie	68 500.00 €

## D.E.T.R. 39 960.00 € Département 13 320.00 €

N° 323 – Terrains & Bâtiments success° PONSET/MILHIET	58 200.00 €
N° 324 – Travaux de Voirie : Saint-Paul N° 327 – Réfection ext. du Bâtiment Mairie (2 <sup>ème</sup> tranche) Fonds de revitalisation rurale 13 790.00 €	2 870.00 € 21 360.00 €
N° 328 – Réfection de l'école (frais d'étude)	3 500.00 €
N° 331 – Aménagement intérieur de la Bibliothèque Fonds départemental des bibliothèques 5 202.00 € DRAC 2 055.00 €	6 500.00 €
N° 332 – Equipement Pôle Numérique et Mobilier Département 1 215.00 €	5 740.00 €
N° 333 – Mobilier urbain	5 000.00 €
N° 337 – Acquisition d'une armoire forte	3 000.00€
N° 338 – Réfection de la VC n° 2 Département – Voirie accidentogène 13 645.00 €	32 800.00 €
N° 339 – Petit outillage divers	1 750.00 €
N° 340 – Mise en place d'horloges pour éclairage public	5 110.00 €
N° 341 – Remplacement chauffage bâtiments communaux	4 690.00 €
N° 342 – Aménagement de placards à la Mairie	2 010.00 €
N° 343 – Réfection bâtiment Avenue de Saintonge (étude)	4 000.00 €
N° 344 – Illuminations	3 000.00 €
N° 345 – Balayeuse Communes memb. du groupemt à fiscalité propre 1 375.00 €	3 500.00 €
N° 346 – Réfection ext. du Bâtiment Mairie (3ème tranche) Fonds de revitalisation rurale 4 530.00 €	12 100.00 €
N° 347 – Réfection réseau eau pluviale Lansac / St Paul	39 000.00 €
N° 348 – Panneaux électoraux	2 700.00 €
N° 349 – Enseignes bibliothèque + salle exposition	2 000.00 €
N° 350 – Aménagement place du monument de la Mairie	4 500.00 €

N° 351 – City Stade D.E.T.R. 27 350.00 € 50 500.00 €

N° 352 – Terrain et Bâtiment GUERRY

37 000.00 €

N° 353 – Panneaux de signalisation

1 710.00 €

Le programme des travaux étant approuvé, il faut en prévoir le financement.

Pour équilibrer le budget et obtenir la recette nécessaire de 292 241.00 € aux produits des taxes directes locales, il y a lieu de fixer les taux d'imposition. Le Conseil Municipal, considérant que le potentiel fiscal est suffisamment mobilisé, décide de ne pas modifier pour cette année les taux d'imposition qui resteront les suivants :

Taxe Foncière (bâti) : 36.22 % Taxe Foncière (non bâti) : 40.09 %

C.F.E.: 22.23 %

#### « Chemin de la Renauderie »

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les acquéreurs de l'habitation GILBERT avaient demandé l'acquisition du chemin traversant leur propriété. Cette demande avait été refusée.

En revanche, le déplacement du chemin leur a été accepté. L'ensemble des démarches (bornage, frais de notaire, ...) sera à leur charge.

#### Recensement de la population 2022

Suite à la demande de Monsieur PIEL, Madame le Maire informe que les résultats du recensement de la population laissent apparaître un gain de population de 25 habitants. Les données officielles seront connues en Juillet.

Madame le Maire clôture la séance à 22 h 00



Travaux de PATA. Ces opérations constituent un entretien nécessaire des voiries communales.



L'amicale du livre, dans des locaux rénovés, accueille les élèves du RPI.



# Du côté des écoliers ...

Cette année, les 2 classes ont travaillé sur les animaux du monde. Pour clôturer ce projet annuel, nous avons décidé d'aller au Zoo de Beauval pour permettre aux élèves de voir tous ces animaux dont nous avons beaucoup parlé. Grâce aux dons de l'APE et de Mme Sylvie Chevaillé (don de la quête pour son départ à la retraite), ainsi qu'à l'aide financière du SIVOS, nous avons donc pu

réaliser cette belle sortie.

Mardi 24 mai, nous avons pris la route pour St Aignan sur Cher. Comme le trajet était long, nous sommes partis en bus à 6h de Clion. Nous avons fait un arrêt sur l'autoroute près de

Poitiers où nous avons mangé, bu. Nous Sommes arrivés au Zoo vers 10h40. Nous avons commencé notre visite par les oiseaux (cigognes, flamants roses, pélicans...), les gorilles et autres singes, les manchots, les kangourous dont un qui tétait sa maman, les koalas avec un bébé caché, les kangourous arboricoles, les poissons clown, les pandas roux qui grimpaient aux arbres, les pandas avec le papa, la maman et les jumelles : Huanlili et Yuandudu. Les jumelles pandas sont nées le 2 août 2021. Elles nous ont fait trop rire car elles faisaient beaucoup de cabrioles!

Il y en a une qui n'arrêtait pas de tomber, c'était trop rigolo!





Après nous sommes sortis du parc pour manger notre piquenique.

Nous sommes ensuite retournés dans le Zoo et nous avons découvert tous les animaux de l'Afrique : girafe, rhinocéros, gnou avec un bébé, léopard, autruche, hyène qui faisait la sieste... pour aller nous asseoir pour voir le spectacle des otaries. Elles étaient trop fortes car elles plongeaient loin, sautaient haut et arrivaient même à reconnaître les formes (étoile, cœur, carré etc...). Nous avons continué notre visite par la serre aux gorilles où nous avons vu de très près une maman avec son (grand) bébé !

Nous sommes ensuite montés dans les œufs pour traverser tout le parc. Certains d'entre nous avaient peur mais ça nous a beaucoup plu une fois dedans.

En descendant, nous étions à côté du dôme équatorial. Nous sommes entrés dedans et avons pu voir toutes sortes d'animaux marins mais notre préféré fut le lamentin! Ils étaient en train de déguster des carottes et de la salade lorsque nous y étions. Nous avons fini notre parcours par les lionnes, le lion et les suricates.

Nous sommes enfin revenus au bus pour manger notre pique-nique du soir... sous la pluie ! Une fois montés dans le bus, nous nous sommes tous endormis fatigués mais heureux de cette belle journée découverte !



Nous sommes inscrites au projet « Maternelle au cinéma ». Jeudi 2 juin, nous sommes allés voir « Bonjour le Monde! ». Nous avons vu le film et avons ensuite pu rencontrer la réalisatrice Anne-Lise Koehler. Ce film animé était sur le thème des animaux de la rivière avec un hibou moyen-duc, martin-pêcheur, grèbe huppé, le brochet... Après la projection, nous avons pu échanger avec la réalisatrice qui nous a montré tous les animaux du film faits en papier mâché.

Jeudi 30 juin, nous sommes allés pour la dernière fois de l'année à la bibliothèque de Clion. Nous tenons à remercier Mr Chauvin et tous les bénévoles qui sont toujours présents, sans qui cette activité ne pourrait pas avoir lieu. Nous avons été ravies de pouvoir redécouvrir ce lieu culturel dans de bonnes conditions. Merci à tous pour votre dévouement!

Lundi 4 juillet, dans l'après-midi, les futurs CP et certains des futurs GS sont allés visiter l'école de Mosnac. En effet, nous allons accueillir à la prochaine rentrée beaucoup d'élèves de PS. Comme nous serons très nombreux en maternelle, certains élèves de GS vont aller à l'école de Mosnac avec les CP.

A la prochaine rentrée, nous allons accueillir une nouvelle enseignante : Mme Sandra Guitton. Maîtresse Mathilde sera une enseignante remplaçante sur le secteur de St Genis de Saintonge. Les ATSEM, la cantinière et moi-même souhaitons une bonne continuation à Mme Hardy et la remercions pour son dynamisme et son investissement dans la classe de PS-MS cette année. Maîtresse Sandra sera l'enseignante des PS à la rentrée. Bienvenue à elle!

L'US Val de Seugne a eu une fin de saison très active. Dans ces images : La brocante, le tournoi de palet, les sorties avec les enfants à Royan, à Bordeaux pour un grand match ou lors d'une initiation au tir à l'arc.









# Union Sportive Val de Seugne

Beaucoup de choses se sont passées depuis le dernier article

La saison s'est terminée le 11 juin lors d'une grande manifestation organisée par le district de Charente Maritime sur la plage de Royan

Les enfants étaient heureux d'évoluer sur le sable et d'affronter de nouvelles équipes. D'autant qu'ils ont réalisé un très bon tournoi. Ils ont tenu la coupe du monde, vu Mario, Olaf et Sonic

Au niveau des manifestations, beaucoup de choses à dire aussi!

Une sortie à Bordeaux pour voir Bordeaux/St Etienne offerte aux enfants par le club. Les enfants et les adultes (pour beaucoup c'était une première) ont pu assister à un match professionnel et sont revenus des étoiles plein les yeux.

La brocante de la pentecôte organisée par l'US Val de Seugne fut une réussite. 113 exposants,500 mètres linéaires, de nombreux chineurs. De nombreux compliments sur l'organisation qui ont fait plaisir à tout le monde.

Le concours de palets fut un beau succès pour une première fois. 17 équipes étaient présentes (Réaux,La Barde,Cercoux,Saintes,Deux Sevres,Loir et Cher et amateurs)Beaucoup de remontées positives et une très bonne ambiance

Il y eut aussi une sortie tir à l'arc à Coux. Tout le monde s'est pris au jeu et s'est mis dans la peau de robin des bois pendant un après-midi offert aux enfants et aux parents par le club.

Pour toutes ces manifestations, le club remercie les parents et toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser tous ces chantiers pour qu'à chaque fois ce soit une réussite

Pour la reprise footballistique en septembre, l'US Val de Seugne recherche toujours de nouveaux éléments pour étoffer ses effectifs.

Nous cherchons des garçons âgés de 5 à 11 ans et des filles âgées de 5 à 12 ans. Les équipes sont mixtes. Venez intégrer ce club de clion !

C'est un club familial ou règne joie et bonne humeur.

Nous ne faisons pas de distinction de niveau. Chaque enfant évolue à son rythme et tous ont le même temps de jeu.

Des gouters sont offerts en Décembre, à Paques et à la fin de la saison les enfants sont récompensés par une sortie ou des cadeaux offerts par le club de football.

Les entrainements se font le mardi soir de 17h à 18h30 ou 19h selon la catégorie.

Avant d'investir dans de l'équipement nous préconisons que votre enfant fasse un ou deux entrainements pour découvrir les lieux, les éducateurs et les co-équipiers.

Le premier entrainement se fera le Mardi 6 septembre

La licence pour les enfants de la tranche d'âge citée ci-dessus est à 30 €. L'US Val de Seugne a décidé cette année de financer 50% de la cotisation ce qui fera que la licence sera au prix de 15 €. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 0749847864, acquier.sylvestre@free.fr ou sur Facebook: us val de seugne 2



## L'APE St Clionac

## apesaintclionac@gmail.com FB: APE St Clionac ça claque

Toute l'année, l'APE a œuvré pour aider au financement des projets de nos 3 écoles, ventes de bonbons et gâteaux avant chaque vacances scolaires, stand au marché de Noël à Clion (avec en amont ateliers de création), grande tombola de Noël... Mais aussi pour créer du lien social et générationnel avec une chasse aux œufs, un après-midi jeux de société avec la collaboration de l'association les Kichenottes et de la bibliothèque de Clion.

Pour clôturer cette année scolaire, une kermesse fut organisée le samedi 18 juin. Au vu de la météo, celle-ci n'a pu avoir lieu dans le jardin du musée de Clion mais dans la salle des fêtes climatisée.

Nous remercions de leur soutien chaque mairie du RPI, les associations voisines, les parents et les écoles bien-sûr.



Nous vous souhaitons un très bel été! On se donne rendez-vous à la rentrée prochaine!!! Claire Pitault, présidente





## L'Amicale du Livre

L'Amicale du Livre, toujours au travail, s'est déplacée pour son achat de demi-saison.

Après traitement, de nouveaux ouvrages sont à votre disposition.

Des auteurs tels qu'Irène Frain, Virgine Grimaldi, Joël Dicker, Bernard Minier... entre autres, vous attendent chez les adultes.

Les jeunes retrouveront Mortelle Adèle, les sœurs Gremillet..., et des albums pour les plus petits.





Le 04 Juillet, les bénévoles ont eu le plaisir de recevoir l'école de St Georges Antignac.

Les élèves et accompagnantes, venus à pied, ont tout d'abord profité d'un encas offert par l'Amicale du Livre, réconfortant après l'effort. Puis ils se sont installés dans la bibliothèque, devenue une ruche bourdonnante, pour découvrir, consulter, échanger et s'approprier les lieux, l'espace d'une matinée.

Elèves, accompagnantes et bénévoles ont été ravis de ce temps partagé.

Cette matinée s'est terminée par un pique-nique initialement prévu à l'extérieur.

Nous remercions Mme le Maire qui, compte tenu du temps, a donné accès à la salle associative.

Par ailleurs, l'Amicale du Livre retravaille à une animation initialement prévue la veille du premier confinement.

Vous serez informés prochainement mais retenez d'ores et déjà votre soirée du 16 septembre 2022.

Enfin notez que durant les vacances, la bibliothèque restera ouverte aux jours et heures habituels, soit : Lundi : de 17h30 à 19h00

Mercredi : de 15h00 à 18h00

Samedi le 1<sup>er</sup> de chaque mois : de 11h00 à 12h00

# Les amis du Temps Passé

Nous continuons la visite du musée tranquillement, avec son ouverture depuis le mois de Mai. Nous avions malgré tout accueilli des visiteurs pendant nos travaux en avril.

Il n'y a pas eu de visites scolaires en juin cette année, mais toujours quelques groupes. Quelquesuns sont encore prévus cet été.

Les curistes de Jonzac viennent toujours avec satisfaction. Il serait nécessaire de plus communiquer. La fête des métiers du 7 Aout est prête à être montée sur le terrain du parc du presbytère qui sera encore complet. Le nouveau sujet établi sur « les Nœuds » sera installé au milieu de la fête et les autres vieux métiers tout autour. Des sujets inhabituels seront encore présents.

La buvette et les repas seront à la disposition des visiteurs comme d'habitude ce jour-là.

Les amis du temps passé seront prêts et la visite continuera jusqu'en octobre. N'oublions pas la randonnée V T T - marche fin septembre.



Le président Guy BERNARD



# Ainés ruraux Les kichenottes

Dans un souci de ne pas laisser nos ainés sans possibilité de se retrouver, l'Association des Kichenottes souhaite rassembler au maximum des personnes agées de 62 ans et plus afin d'organiser des activités visant à la rencontre, au partage et à l'échange.

Pour cela le club des Kichenottes vous demande votre avis pour les activités de la rentrée afin d'affiner les possibilités :

- o Belote, jeux de société
- o Randonnées
- o Remontée de la Charente ou de la Gironde en bateau
- o Compétition de boules de pétanque
- loto
- o repas avec après midi dansant
- o sortie dans un cabaret (l'ange bleu ou le zagal »

Merci de bien vouloir cocher les cases vous intéressant.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la Secrétaire de l'association Mme Christiane BOCCHINI (06 82 20 00 43) ou de la Présidente

Mme Corinne KADA-BENSOULTANE (06 20 46 66 34)

Nous attendons votre retour le plus rapidement possible.

#### Actrivités passées lors du 2e trimestre 2022

Avril : Le 22 mars, lors de notre permanence, avec quelques adhérents nous avons peint des œufs de pâques pour la chasse aux œufs du dimanche 10 avril organisée par l'APE.

Parcours sur la commune de Clion, par tranche d'âge, et à la fin du circuit un goûter attendait les enfants. Matinée ensoleillée et très réussie.

Juin: 20 personnes se sont inscrites pour le repas au Pégase.

Nous avons déjeuné à l'extérieur, à l'ombre, Repas réussi et nous avons remis un petit cadeau aux 3 personnes ayant fêté leur anniversaire au mois de mai.





# A.C.C.A. La Diane

Amies Clionnaises, Amis Clionnais,

La saison de chasse va bientôt commencer, la recrudescence du gros gibier (sanglier, chevreuil) et petit gibier proliférateur (corbeau, étourneau sansonnet, pigeon ramier) et la diminution du nombre de chasseur, jeunes ou moins jeunes, nous aurons besoin de vous.

Vous ne savez pas quoi faire pour occuper vos samedis et dimanches, venez faire un sport détente, pratiquez la chasse. On ne vous demande pas de tout achever mais de réguler les espèces. Vous ne connaissez pas ce qu'est la chasse, venez avec l'un d'entre nous et échanger vos ressentis (chasse au gros gibier ou au petit).

Amies Clionnaises, amis Clionnais venez passer l'examen du permis de chasser. Certaines conditions sont à remplir, avoir 15 ans pour passer l'examen et 16 pour avoir le permis de chasser. Certains certificats à remplir pour vous présenter a l'examen (demande d'inscription, certificats médical, autorisation du représentant légal signée (-de 16 ans) pour les nouveaux jeunes permis, votre carte de chasse vous sera offerte.

L'examen se passera au siège de la fédération départementale des chasseurs de Charente maritime (St Jean D'Angely)

Formation gratuite et examen payant (50 €)

Au moins une formation par mois

#### Programme;

- 1 Formation théorique (1/2 journée)
- 1 formation pratique (de 8h à 16h30)
- 1 examen (1/2 journée)

Pour tout renseignement, vous pouvez aller sur le site www.chasseurs17.com

Ou nous contacter: Maret David au 0685934706 ou Robin Mickaël au 0637905550

# Cérémonies du 08 Mai



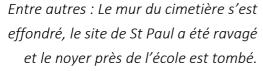
La population a pu se réunir le 08 Mai pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Nous remercions ceux qui ont pu être présent et notamment les enfants qui s'investissent dans ces cérémonies. Remercions aussi nos portes drapeaux. Merci aussi aux maires des communes voisines de St Georges, Mosnac et St Grégoire pour leur présence amicale et pour nous avoir accueilli pour la suite de cette matinée.

# Informations diverses

## Intempéries

Le 20 Juin dernier, notre commune s'est vue frappée par un violent orage mêlant grêle, vent et fortes pluies. Les dégâts ont pu être conséquents pour beaucoup de clionnais. Nous avons notamment une pensée solidaire pour les exploitants agricoles, une nouvelle fois durement touchés.











## **Application Intramuros**

A quoi sert cette application?

Elle permet de vous communiquer les évènements et informations qui peuvent vous être utiles et dont nous avons connaissance : Alertes, informations réseaux, notamment en cas de panne, communications diverses, évènements festifs ....

Cette application est gratuite, téléchargeable sur vos téléphones.

## Incivilités, dégradations, ...

Votre cadre de vie est la cible de dégradations. Que d'énergie dépensée pour rien! Je ne parle même pas de l'argent que cela coûte finalement à chacun des clionnais en temps passé par les employés communaux, en remplacement de matériel, nettoyage...

Depuis quelques temps : vitres du stade brisées, bancs cassés, salle des fêtes taguée, plantations volées ou déterrées, déjections canines ou équines sur les espaces publics, dépôts sauvages le long des chemins, bouteilles abandonnées sur l'aire de jeux, papiers ou emballages divers le long des routes (mention spéciale à notre mangeur – ou mangeuse - de glace route des groies qui, comme chaque année, gratifie les clionnais de ses déchets), etc...

Nous sommes tous garants du bon état de la commune dans laquelle nous vivons.

Devons-nous accepter ces agissements?

Je rappelle par ailleurs que les parents sont responsables des dégradations éventuellement commises par les plus jeunes.

## Nouveautés pour les permis de construire

Les informations essentielles 2022 du permis de construire en ligne!

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez désormais déposer en ligne votre demande de permis de construire ainsi que toute demande d'autorisation d'urbanisme, à tout moment de la journée et où que vous soyez. Vers une démarche écologique, simplifiée et sans frais. <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417">https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417</a>

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens. Ainsi les demandes de permis de construire (guide sur <u>upenergie.com</u>) peuvent désormais être effectuées le soir, le week-end et les jours fériés, ce qui est bien plus confortable pour les usagers. La constitution du dossier est simplifiée : il suffit de scanner ou de télécharger les documents exigés.

## Badges Déchèterie:

Depuis le 20 juin 2022, le badge est obligatoire pour accéder aux déchèteries. Pour ceux qui n'en ont pas encore fait la demande, c'est encore possible.

- En ligne sur le site de la communauté des communes :
   <a href="https://www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-decheterie">https://www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-decheterie</a>
- En retirant un formulaire en mairie.

## Bienvenue aux nouvelles entreprises:



Maxime CELERAU donne une nouvelle vie aux objets, aux meubles, les détourne... La démarche est écologique et s'attache à garder quelques traces du passé dans la décoration d'aujourd'hui....

Contacts: 06 64 80 28 46

maxcelerau@hotmail.com



**Justin'Ongles** est prothésiste ongulaire. Sur rendez vous uniquement, 1 rue du Pré Fleuri à Clion.

Contact: 07 71 61 61 65

## Projet alimentaire territorial de Haute Saintonge:

Un questionnaire d'enquête sur ce sujet vous est distribué avec ce bulletin, vos réponses, si vous le souhaitez, sont attendues pour le 15 aout.

Un projet alimentaire territorial permet de coordonner un ensemble d'initiatives locales, en vue de développer un système alimentaire DURABLE à l'échelon du territoire. L'objectif est d'associer le « Bien Manger » (éducation à l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire) et le « Bien produire », et ce à toutes les étapes de la chaîne alimentaire : Production – Transformation – Distribution – Consommation – Gestion des déchets.

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) définit une stratégie, des objectifs et des actions partagées entre les multiples acteurs économiques et institutionnels concernés par ces enjeux. Il organise la concertation entre eux dans la phase de définition du projet et dans la durée pour en faciliter la réalisation.

Dans un projet alimentaire on cherchera notamment à :

- Accélérer les conversions des exploitations agricoles vers des productions orientées vers la consommation locale.
- Favoriser un accès des personnes en précarité à une alimentation de qualité, aux productions locales en particulier.
- Améliorer la qualité dans la restauration collective tout en réduisant le gaspillage des biens alimentaires.
- Promouvoir une alimentation saine.





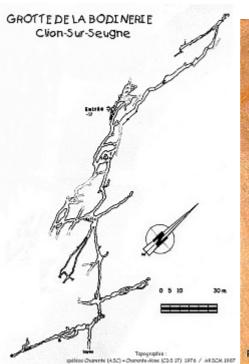
RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

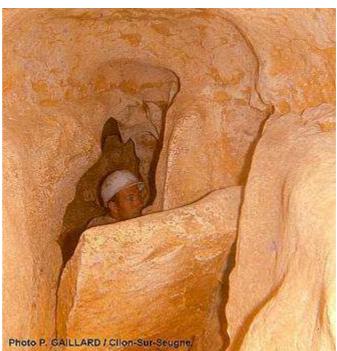
# Il était une fois Clion sur Seugne ...

#### La grotte de la Bodinerie

La grotte de la Bodinerie est la plus longue cavité souterraine naturelle répertoriée dans le département de la Charente-Maritime. Longue de 600m environ, elle a été découverte à 12 mètres de profondeur lors du forage d'un puits artificiel.

Enchevêtrement de cavités karstiques (sorte de couloirs hydrauliques dans lesquels l'eau a érodé puis dissous le carbonate de calcium), la grotte de la Bodinerie suit deux axes : Nord-Ouest / Sud-Est et Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest.





Des conduits tubulaires ou "en trou de serrure", au sol argileux et aux parois constellées de cupules, cotoient de larges laminoirs jonchés d'éboulis et quelques salles implantées aux intersections. Certaines recèlent la surprise de sonores cascatelles (issues de coupoles de corrosion), et de modestes "cristallisations" de calcite.

Sources: <u>CAVERNES EN SAINTONGE</u> (<u>cavernes-saintonge.info</u>)

Photo : Pierre Gaillard, qui fut un explorateur passionné de ce réseau de cavités

# **Evènements et animations**

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Fête des vieux métiers	07 Aout	Parc du presbytère	06 82 18 99 76 Guy Bernard
Rando des Oiseaux	25 Septembre	Parc du presbytère	secretariatccgc@gmail.com
Repas des ainés	06 novembre	Salle des fêtes	05 46 70 47 03 Mairie

# Expositions à la salle de l'Atelier

Si vous êtes intéressés pour exposer dans ce lieu, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Voici à ce jour les dates prévues et ce que vous pourrez découvrir à la salle de l'Atelier :

Du 14 au 17 juillet	Bois flotté	
22 – 23 – 24 juillet Céramique		
Du 26 au 31 aout	Broderie médiévale	
07 aout	Bijoux	
Du 16 au 21 Aout Bijoux et cartonnage brodé		
Du 23 au 28 Aout	Peinture	
Du 15 au 30 septembre	mbre Exposition par les Amis du Temps Passé	

# **Etat civil**

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement à signer en mairie par les familles.

## Carnet rose

Nous adressons nos félicitations aux familles des :

Quatre petits clionnais nés ce trimestre





## Carnet blanc

Pas de mariage ce trimestre

# Carnet noir

Nous adressons nos condoléances à la famille de :

Mme. DESNOYES Louise (née MITTON), Décédée le 10 Juin 2022





#### Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

